



Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : H
F

Adress mail :

Club : Catégorie :

- Je suis titulaire d'une licence F.F.A. pour la saison 2018 :
n° Licence
- Je suis titulaire d'une licence F.F. Triathlon. pour la saison 2018 :
n° Licence

Pour les autres fédérations et les non-licenciés OBLIGATOIRE, joindre un certificat médical datant de moins d'un an, de non contre indication à la pratique sportive en compétition de la course à pied. Loi n° 99-223 du 23-03-99 Article 6

Je soussigné
autorise mon fils ou ma fille
à participer à la course pédestre de l'ASPTT MARMANDE TRIATHLON,
le 25.02.18

Date : Signature :

- Course des 5 km Course des 10 km



Marmande
TERRE DE GARONNE

MARMANDE

10

10 KM DE MARMANDE
ORGANISÉ PAR
L'ASPTT TRIATHLON

DÉPART 10H30

COURSE 10 KM
À PARTIR DE CADETS
COURSE 5 KM
À PARTIR DE MINIMES

CARPÈTE
(COMPLEXE CHRISTIAN CILLIÈRES)
INSCRIPTIONS SUR WWW.OMSMARMANDE.COM
ET SUR PLACE JUSQU'À 9H30

DIMANCHE 25 FÉVRIER

ST-BASQUES
CAPSULE MARMANDE
Géant

“Marmande 10” - 25 Février 2018 - Règlement

Art.1 : Organisation : “Marmande 10”, course pédestre hors stade de 10 et 5 km, est organisée par l’ASPTT Marmande Triathlon.

La course est ouverte à tous les coureurs à partir des catégories cadets pour le 10 km et minimales pour le 5 km, licenciés ou non. Départ et arrivée devant le siège de l’ASPTT à Carpète. Départ à 10h30.

Art.2 : Circuit : Parcours en boucle de 5 kilomètres à parcourir deux fois, entièrement sur route. Le parcours est fléché avec marquage périodique des kilomètres. 1 point de ravitaillement est prévu au 5^{ème} kilomètre, ainsi qu’à l’arrivée.

Art.3 : Inscriptions :

Pré-inscriptions par courrier avec certificat de non contre-indication à la pratique de la course à pied datant de moins d’un an ou copie de licence. Chèque de 7€ par coureur à l’ordre de l’ASPTT Marmande Triathlon.

Jusqu’au 21/02/2018 à l’adresse suivante : ASPTT Marmande Triathlon

Complexe sportif Cillières à Carpète - Avenue Jean Mermoz - 47200 Marmande

L’inscription sur place sera possible le dimanche matin de 8h30 à 10h, sous réserve de dossards disponibles.

Chaque coureur devra, avant de recevoir son dossard, remplir et signer le bulletin d’engagement et avoir pris connaissance du règlement de l’épreuve. Pour les non licenciés et les licenciés d’une autre fédération sportive : présentation obligatoire d’un certificat de non contre-indication à la pratique de la course à pied.

Les mineurs devront de plus disposer d’une autorisation du responsable légal.

Tarif des engagements : 7€ en pré-inscription et 10€ sur place.

Le courrier doit comprendre :

- le bulletin d’inscription dûment rempli et signé
- la copie du certificat médical ou de la licence FFA-FF Tri
- un chèque de 7€ par coureur à l’ordre de l’ASPTT Marmande Triathlon.

Pour tout renseignement complémentaire, appeler : 05.53.20.10.48

Art.4 : Sécurité : Signaleurs présents sur le circuit pour assurer le fléchage et la sécurité.

Ambulances ADPC 47 situées au niveau de l’arrivée.

Art.5 : L’épreuve se déroulant sur la voie publique, les concurrents devront respecter le code de la route. La circulation demeure ouverte dans le sens de la course.

Art.6 : Les concurrents acceptent de voir leur course interrompue si un membre du service de sécurité ou de secours juge un état défaillant ou dangereux.

Art.7 : Responsabilités :

La manifestation est couverte par une police d’assurance individuelle accident souscrite auprès du groupe GMF.

Art.8 : Droit à l’image :

L’organisation et ses partenaires se réservent le droit d’exploiter toutes photos prises lors de l’épreuve. Vous abandonnez ainsi votre droit à l’image.

Tout concurrent récompensé au SCRATCH ne pourra cumuler avec la récompense de sa catégorie.

